



Liberté Égalité Fraternité

n°27 19 septembre 2025



Edito

Adoptée le 9 décembre 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État constitue un moment cardinal de l'histoire politique et juridique française. Elle ne se réduit pas à un règlement de circonstance entre la République et les institutions religieuses : elle institue un principe durable d'organisation de la sphère publique. En affirmant la liberté de conscience, en garantissant l'exercice des cultes et en établissant la neutralité de l'État, la loi de 1905 élabore un cadre original de coexistence des convictions.

Cent vingt ans après son adoption, son actualité est saisissante. Dans une société caractérisée à la fois par une sécularisation accrue et par une diversité religieuse croissante, la référence à la loi de 1905 éclaire les débats contemporains. Elle rappelle que la laïcité n'est pas une idéologie de combat, mais une règle juridique visant à préserver l'égalité entre citoyens et à protéger la liberté de chacun, croyant ou non-croyant.

La persistance de controverses autour de son interprétation témoigne de sa vitalité. Elle invite à relire le texte non comme un monument figé, mais comme un instrument vivant de régulation démocratique. La loi de 1905 continue ainsi d'interroger notre capacité collective à articuler pluralisme des convictions et cohésion républicaine.

Contacts:

Marie-Ange RIVIERE :

Responsable de publication

IA-IPR d'histoire géographie

Référente Académique Mémoire et citoyenneté

Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense-IHEDN

marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr

Félicien VENOT:

Référent académique pour les projets de Mémoire, Citoyenneté, et de Défense, Félicien assure le suivi des dossiers (notamment les demandes de subvention) et contribue au portail pédagogique académique.

Chargé de mission mémoire, citoyenneté, défense

felicien.venot@ac-montpellier.fr

Nicolas VERQUIERE:

En charge des formations du cercle Défense, Nicolas assure les relations des enseignants du 2nd degré avec le monde de la recherche ainsi que des forces armées. Chargé de mission formation Défense. nicolas.verquiere@ac-montpellier.fr

Sommaire

Appel à projet

Commémorer les 120 ans de la loi du 9	
décembre 1905	.p.3

Concours éducatifs

Parlement des enfants	p. 4
Découvrons notre constitution	p. 5
Flamme de l'égalité	р.6

A voir, à lire, à écouter

Tal Bruttmann et Christoph Kreutzmüller, « Auschwitz. L'image comme source »...p.7

Philippe Sands

« 38, rue de l	Londres : de	l'impunité,	
Pinochet et I	e nazi de Pat	agoniep.	j

A vos agendas!

« Les fantômes d'Auschwitz » ; « A pas aveugles

Projections/rencontres autour de deux films Nîmes, 26 septembre 2025, 17h.....p.8

Premier Café Histoire de l'APHG

« Quand la France est devenue un pays d'immigration : circulation des hommes et des idées au XIXe siècle »

Montpellier, 4 octobre 2025, 18h.....p.8

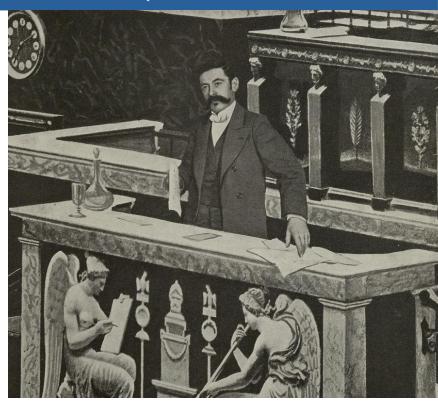
Appel à projet :

Commémorer les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 (du CM1 à la Terminale)

Cette commémoration est l'occasion de rappeler que l'École joue un rôle déterminant dans la définition et l'appropriation du principe de laïcité. La loi de 1905 prolonge les grandes lois scolaires des années 1880 qui ont contribué à installer la laïcité dans la République. Rédigée dans un esprit de compromis et de pacification, cette « loi de liberté », comme la définissait son rapporteur Aristide Briand, a une portée émancipatrice et protectrice qui fonde le pacte républicain.

Les candidatures sont ouvertes du 1er septembre 2025 au 16 janvier 2026 mais les contributions peuvent être déposées jusqu'au mois de juin 2026.

Plus d'informations ici!



L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est d'ores et déjà inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu chaque année à des projets qui font vivre la laïcité au sein des écoles et des établissements. Ces projets sont directement en lien avec les programmes d'enseignement, particulièrement ceux d'histoire et d'enseignement moral et civique (EMC). Les projets développés à l'occasion de cette commémoration s'inscrivent dans le **parcours citoyen** et dans le **parcours d'éducation artistique et culturelle**.

Ils peuvent également être liés aux actions d'éducation à la citoyenneté existantes et menés avec des partenaires institutionnels comme le concours « Découvrons notre Constitution » avec le Conseil constitutionnel, la master classe « laïcité » organisée au Conseil constitutionnel en partenariat avec France Télévisions dans la semaine du 9 décembre 2025 ou le « prix de la laïcité de la République française » organisé par le ministère de l'Intérieur. Consulter la page éduscol dédiée

Sont concernés les élèves du CM1 à la terminale des établissements publics et privés sous contrat d'association avec l'État.

La réalisation du projet peut se concentrer sur la journée du 9 décembre ou s'intégrer dans des actions à plus long terme autour du principe de laïcité.

Concours éducatifs

Parlement des enfants

(en partenariat avec l'Assemblée Nationale)

29ème édition du concours Le Parlement des enfants : il s'adresse aux élèves de CM2 et de 6ème qui sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignant.es une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

Le thème2025-2026 : : « La protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux ».

EDUSCOL : ressources, règlement et calendrier

https://eduscol.education.fr/3310/le-parlement-des-enfants

Site de l'Assemble Nationale : https://www.parlementdesenfants.fr/

Inscription auprès du DASEN de votre département au plus tard le 5 novembre 2025 par une lettre de motivation.







Le concours <u>Découvrons notre constitution</u> est ouvert aux élèves de cycle 3, cycle 4 et de lycées pour permettre aux élèves d'appréhender, par une réflexion et un travail collectif, les grands principes constitutionnels. Il vise à faire partager à tous les élèves les valeurs de la République que sont notamment l'égale dignité de tous les êtres humains, la liberté de conscience et de penser et la laïcité.

Le thème retenu pour l'année scolaire 2025-2026 est « L'État de droit ».

EDUSCOL: Ressources, Règlement et calendrier: https://eduscol.education.fr/3295/concours-decouvrons-notre-constitution

Site du Conseil Constitutionnel : https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/home

Inscriptions jusqu'au 6 février 2026 avec le Formulaire d'inscription au format PDF modifiable https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/concours-decouvrons-notre-constitution

La Flamme de l'égalité

Ce concours a pour but de permettre aux enlevés de cycle 3, 4 et de lycée de mener une réflexion citoyenne s'appuyant sur l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains.

Le thème de cette 11ème édition est : « Femmes en esclavage »

EDUSCOL:

Règlement et calendrier : https://eduscol.education.fr/3529/concours-la-flamme-de-l-egalite

Site du concours (qui offre de nombreuses ressources) https://laflammedelegalite.org/

Inscription par la plateforme ADAGE jusqu'au 27 février 2026





A voir, à lire, à écouter...



Tal Bruttmann (Auteur) Christoph Kreutzmüller (Auteur), « Auschwitz. L'image comme source », Seuil, 2025

De la mi-mai au début du mois d'août 1944, des dizaines de milliers de Juifs hongrois ont été déportés à Auschwitz sous l'objectif de deux photographes SS qui ont réalisé plusieurs centaines de clichés montrant leur arrivée sur la rampe. Ces images, rassemblées dans un album, constituent la principale source visuelle sur la « solution finale ». Elles ont modelé la manière dont on se représente la Shoah, faisant parfois oublier que leur objectif premier était de témoigner du bon fonctionnement de l'entreprise d'extermination.

Philippe Sands (Auteur)

« 38, rue de Londres ; de l'impunité, Pinochet et le nazi de Patagonie »,

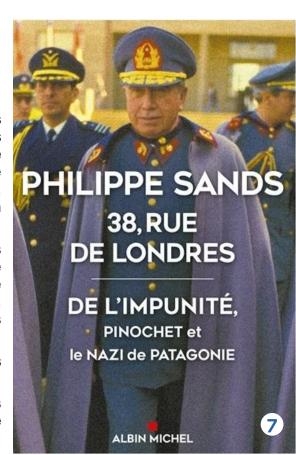
Albin Michel, 2025

Dans la soirée du 16 octobre 1998, le dictateur chilien Augusto Pinochet est arrêté dans une clinique de Londres. Après un règne brutal marqué par des assassinats, des disparitions et des tortures dans le centre de détention et d'interrogatoire situé au « 38, rue de Londres », à Santiago, il est inculpé de crimes de génocide, de torture, de terrorisme international et d'enlèvements. Il sera empêché de retourner au Chili pendant plus d'un an, en attendant l'aboutissement de la bataille juridique internationale autour de son cas. En 2006, âgé de quatre-vingt-onze ans, il s'éteint à l'Hôpital militaire de Santiago.

En 1984, Walther Rauff, considéré comme l'un des plus grands criminels nazis, meurt dans son lit, à Santiago, sans avoir jamais été extradé, ni jugé. Responsable direct de la mort de près de 100 000 victimes juives par gazage dans des camions - les « unités de tuerie mobiles » -, dont il a organisé la conception et le déploiement, il se réfugia, après la guerre, en Patagonie, protégé jusqu'à sa mort par les milieux militaires chiliens, dont il fut très proche.

Ces assassins hors du commun finiront-ils par répondre de leurs actes ? Comment leurs histoires sont-elles liées ?

Dans ce thriller juridique fascinant qui retrace l'histoire et le parcours croisé de deux des criminels les plus impitoyables du XX^e siècle, Philippe Sands pose la question de l'impunité et de l'immunité.



A vos agendas!

PROJECTION / RENCONTRE AUTOUR DE DEUX FILMS

26 septembre 2025
Bibliothèque Carré d'art Grand auditorium Place de la Maison Carré - Nîmes



17h : Les Fantômes d'Auschwitz, réalisé par les élèves en spécialité cinéma du lycée Philippe Lamour de Nîmes avec Vincent Marie, 2021, 25 min.

Suivi d'une rencontre avec les élèves et enseignants des lycées Philippe Lamour et Albert Camus de Nîmes autour des films et photographies qu'ils ont réalisés lors de leur visite du camp et centre de mise à mort d'Auschwitz. Ils viendront témoigner de cette expérience.

18H30: A pas aveugles, Christophe Cognet, 2020, 110 min.

Dans des camps de concentration et centre de mise à mort de la Seconde Guerre mondiale, des déportés ont risqué leur vie pour prendre des photos clandestines et tenter de do- cumenter l'enfer que les nazis cachaient au monde. En arpentant les vestiges de ces camps, le cinéaste Christophe Cognet recompose les traces de ces hommes et femmes au courage inouï, pour exhumer les circonstances et les histoires de leurs photographies. Pas à pas, le film compose ainsi une archéologie des images comme actes de sédition, de résistance et puissance d'attestation. **Projection suivie d'une rencontre avec Christophe Cognet**

Entrée libre et gratuite

CAFÉ HISTOIRE

4 octobre 2025 18h Gazette café - Montpellier



L'APHG organise son premier *Café Histoire* de la saison à 18h00 au Gazette Café de Montpellier :

Intervenant : Pierre-Yves Kirschleger, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier

« Quand la France est devenue un pays d'immigration : circulation des hommes et des idées au XIXe siècle »

Les flux migratoires internationaux ne sont pas nouveaux. Au XIX^e siècle, la France devient un pays d'immigration, ce qui constitue une exception sur le continent européen. On connaît bien les tensions autour de l'immigration, mais on mesure moins son impact culturel : idées et pratiques circulent avec les hommes.